

## **Carnet de timbres « Nos belles mairies de France 2015 » ATTESTATION DE CESSIION DE DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE SUR LA PHOTOGRAPHIE**

Je soussigné(e) .....

Maire de .....

Adresse.....

Tél : .....

Cachet de la mairie

Atteste par la présente que ma commune détient sur la photographie proposée dans le cadre du concours photo intitulé « Nos belles mairies 2015 » organisé conjointement par l'AMF et La Poste :

- tous les droits d'utilisation sur la dite photo, à titre exclusif,
- le cas échéant, toute autorisation nécessaire de l'auteur de l'œuvre qui est représentée sur la photographie.

Par cette attestation, je garantis avoir informé l'architecte, ou toute personne ayant des droits sur l'œuvre photographiée, ainsi que les auteurs de la photographie, que celle-ci pourra être utilisée pour tous les besoins liés à la réalisation du carnet de timbres :

- diffusion à plusieurs millions d'exemplaires à travers les réseaux de distribution animés par le Groupe La Poste,
- promotion interne (bagages commerciaux pour les réseaux de vente),
- promotion externe auprès des clients collectionneurs et grand public,
- promotion du concours,

sans qu'aucune compensation financière ne leur soit accordée par l'AMF ou La Poste, et avoir obtenu leur accord exprès.

J'autorise La Poste et l'AMF à reproduire et représenter la photographie pour les besoins du concours et la réalisation des timbres.

Je garantis, conformément aux dispositions détaillées dans le règlement du concours, l'AMF et La Poste contre toute réclamation d'un tiers, en ce qui concerne l'auteur de la photographie que je transmets dans le cadre du concours ou toute personne ayant des droits sur l'œuvre photographiée.

Dans l'hypothèse où la photo que je sou mets serait sélectionnée par la commission de présélection et/ou retenue par le jury final, je m'engage à signer un contrat de cession de droits au bénéfice exclusif de La Poste.

Je garantis avoir informé l'auteur de la photographie de l'absence de mention de son nom sur le timbre et avoir obtenu son accord pour que son nom soit cité sur les documents de communication.

Date et signature